

<b>Présidence :</b>	Yann Terrade
<b>Membres présents :</b>	Jean-Paul Chamoulaud, Richard Corbiat, Philippe Paulhac, Loanna Brun, Abdelmounaim El Guechhati, Sébastien Chaigne, Anthony Da Cunha, Jean-Paul Rullier
<b>Invités :</b>	Jordan Gaury
<b>Membres absents :</b>	Marina Jallat, Sébastien Poli, Benoît Schellekens.

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club. Ce délai est ramené à 2 jours pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats départementaux (art.39.3 des RG du District). Le droit d'examen est fixé à 114 € pour la saison 2025-2026*

## SOMMAIRE

### 1° Introduction

- ✓ Accueil,
- ✓ Formalités,
- ✓ Civilités.

### 2° Sujet(s) « Pour décision »

- ✓ Statut de l'arbitrage
- ✓ Candidature ligue arbitre de district
- ✓ Cessations de fonctions au sein de la CDA
- ✓ Sanction administrative
- ✓ Mise à jour de la liste des observateurs

### 3° Sujet(s) « Pour information »

- ✓ Tour de table des référents de sections
- ✓ Calendrier des dates à retenir

## INTRODUCTION

**Accueil** : Le Président remercie les participants de leur présence.

**Formalités** : La CDA souhaite exprimer ses félicitations à Monsieur Sébastien POLI pour son élection en qualité de maire de Merpins.

**Civilités** : Néant

## SUJETS « POUR DÉCISION »

### 1° - Statut de l'arbitrage

La Commission a étudié une proposition visant à créer une fonction intermédiaire d'« arbitre réserviste ».

Ce statut aurait concerné les arbitres justifiant d'au moins deux années d'expérience et souhaitant bénéficier d'un cadre allégé. Il aurait impliqué la réalisation d'un minimum de 16 matchs sur la saison, sans obligation de satisfaire aux autres exigences habituelles (notamment les examens et moments de formation). En contrepartie, les arbitres réservistes auraient été désignés après les arbitres soumis au statut classique.

Ce dispositif aurait été limité à une durée d'un an, avec une demande à formuler avant le 31 août de la saison concernée.

Après échanges et analyses, la Commission décide de ne pas donner suite à cette proposition.

**Décision 01 : Le bureau valide la décision de ne pas proposer de modifications sur les statuts de l'arbitrage et la demande d'expérimentation "arbitre réserviste".**

### 2° - Candidature ligue arbitre de district

Les arbitres seniors suivants sont présentés par la commission :

**M. Maxime Landry**

**Mme. Coralie Vigneron**

L'arbitre jeune suivant est présenté par la commission :

**M. Andrews Audebert**

L'examen se déroulera le samedi 30 mai 2026 sous l'autorité de la CRA.

## **Décision 02 : Le bureau valide ces candidatures**

### **3° - Cessations de fonctions au sein de la CDA**

La Commission prend acte des mouvements suivants :

- Départ de Monsieur Sébastien Chaigne pour mutation professionnelle hors département ;
- Départ de Monsieur Sébastien Poli, suite à ses nouvelles fonctions de maire ;
- Nomination de Monsieur Abdelmounaim El Guechhati en qualité de référent de la section désignation jeunes.

La Commission remercie Messieurs Chaigne et Poli pour leur investissement au sein de la CDA et leur souhaite une bonne continuation dans leurs nouvelles fonctions. Elle félicite Monsieur El Guechhati pour sa nomination.

## **Décision 03 : Le bureau prend acte de ces souhaits.**

### **4° - Sanctions administrative**

Il est constaté que l'arbitre, licence n°2544160132, ne s'est pas présenté à la rencontre n°50726.1, sans en avoir informé préalablement la Commission.

En conséquence, la CDA propose une suspension d'une durée d'un mois, à compter du 3 avril 2026.

## **Décision 04 : Le bureau valide cette sanction.**

### **5° - Mise à jour de la liste des observateurs**

La commission procède à la mise à jour des désignations des observateurs en D1.

Ainsi, Thierry Aubert et Thierry Autin sont désignés en remplacement de Jean-Luc Vernet (démission) et Sébastien Chaigne (départ).

## **Décision 05 : Le bureau valide l'actualisation de la liste des observateurs D1.**

## SUJETS « POUR INFORMATION »

### 1° Tour de table des référents de section

#### A. Désignation jeunes

Concernant la section jeunes, il est constaté un nombre important de jeunes arbitres débutants, impliquant un besoin accru d'accompagnements.

Il est rappelé que l'ensemble des membres de la CDA, ainsi que les arbitres D1, D2 et AAD1, peuvent être mobilisés afin d'assurer ces accompagnements.

Par ailleurs, la désignation de trios arbitraux est prévue pour les quarts et demi-finales des compétitions U15 et U17.

#### B. Désignation séniors

La CDA tient à remercier les arbitres qui acceptent de doubler, voire tripler, afin de permettre la couverture d'un maximum de rencontres.

#### C. Observateurs

Point de situation des observations au 22 mars :

- **D1** : 25 réalisées sur 39 – 14 à venir
- **D2** : 32 réalisées sur 42 – 10 à venir
- **Assistants AD1** : 14 réalisées sur 18 – 4 à venir
- **Candidats Assistant AD2** : 1 réalisée sur 2 – 1 à venir
- **Assistants Ligue** : 2 réalisées sur 4 – 2 à venir
- **Candidats D3** : 12 réalisées sur 15 – 3 à venir
- **Candidats D2** : 4 réalisées sur 14 – 10 à venir
- **Promotionnels** : 3 réalisées sur 5 – 2 à venir
- **Passerelle R3** : 12 réalisées sur 13 – 1 à venir

**Total** : 105 observations réalisées sur 152 – 47 observations restantes.

#### D. Section formation

Les tests théoriques de fin de saison sont actuellement en cours de correction.

### 2° Calendrier dates à retenir

La CDA rappelle l'ensemble des événements à venir pour le reste de la saison, à savoir :

- Tournoi U13 Pitch à Jarnac - Finales départementales le 28 mars 2026 sur l'ensemble de la journée
- Rattrapage test théorique le 5 avril 2026 de 8h45 à 12h
- Tournoi de la Fraternité (U11 et U13) à la plaine des Jeux les 8 et 9 avril sur l'ensemble de la journée
- Finales de coupes Départementales Jeunes et Féminines le 14 mai au stade Lebon sur l'ensemble de la journée
- Finales de coupes Départementales Séniors et Féminines le 16 mai au stade Lebon sur l'ensemble de la journée

### RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS DU 26/03/2026

N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Statut de l'arbitrage	Validé	Y. Terrade
2	Candidature ligue arbitre de district	Validé	Y. Terrade
3	Cessations de fonctions au sein de la CDA	Validé	Y. Terrade
4	Sanction administrative	Validé	Y. Terrade
5	Mise à jour de la liste des observateurs	Validé	Y. Terrade

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

-----

*L'animateur,*  
**Yann TERRADE**



*La secrétaire*  
**Loanna BRUN**

